



Communiqué pour diffusion immédiate

La MRC de Drummond et ses municipalités rurales déterminées à jouer un rôle de premier plan dans les efforts de revitalisation de la rivière Saint-Germain

Le 9 décembre 2016 – Avec le soutien de la MRC de Drummond, les cinq municipalités rurales du territoire du bassin versant de la rivière Saint-Germain s’engagent avec détermination dans la démarche de revitalisation annoncée aujourd’hui. La rivière Saint-Germain coule sur une distance d’environ 50 kilomètres avant d’atteindre Drummondville. Depuis Durham-Sud, ce cours d’eau ainsi que ses affluents traversent également L’Avenir, Lefebvre, Wickham et Saint-Germain-de-Grantham.

Le préfet, monsieur Jean-Pierre Vallée, souligne que ce chantier s’inscrit en droite ligne avec les activités de la MRC. « En vertu des compétences qui nous sont conférées par la loi, nous assumons déjà des responsabilités importantes en matière de gestion des cours d’eau. De plus, nous élaborons depuis l’été dernier un plan de développement de notre zone agricole, mieux connu sous l’acronyme de PDZA. L’un des principes sur lesquels repose cet exercice est celui du développement durable », a déclaré monsieur Vallée, après avoir signé, au nom de la MRC, la *Charte du bassin versant de la rivière Saint-Germain*.

Agissant comme porte-parole des municipalités rurales, le maire de Durham-Sud, monsieur Michel Noël, se dit conscient des efforts qui devront être déployés. « Sur la base des données déjà disponibles, il y a une dégradation de la qualité de l’eau de la rivière Saint-Germain bien avant qu’elle n’atteigne la zone urbaine de Drummondville. De plus, des problèmes liés à la crue des eaux surviennent fréquemment en certains endroits du bassin versant. C’est pourquoi nos municipalités se sont prêtées, au cours de l’été dernier, à un exercice de réflexion soutenu par le Conseil de gouvernance de l’eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF). Cet exercice a permis d’identifier les principaux enjeux et les besoins prioritaires », a indiqué monsieur Noël.

.../2

2/...

À la suite de ces échanges, la MRC et les municipalités ont convenu d'aller de l'avant, dès 2017, avec trois actions incontournables. La première consiste en l'implantation d'un réseau de stations d'échantillonnage de la qualité de l'eau pour établir plus précisément la provenance des polluants et prioriser les secteurs d'intervention.

Les deuxième et troisième actions visent à mieux renseigner les producteurs agricoles, les autres intervenants concernés et la population en général au sujet de la gestion de l'eau par bassin versant et des impacts des activités humaines sur la qualité et la quantité d'eau. Elles prendront la forme de capsules d'information publiées dans les bulletins municipaux et en ligne ainsi que d'ateliers auxquels les clientèles visées seront conviées.

« Il y a devant nous un beau défi, certes, mais c'est le genre de défi à la portée d'une collectivité déterminée comme celle de la MRC de Drummond. La démarche concertée que nous entreprenons est donc porteuse de l'espoir que nous améliorerons, de façon notable, l'état de la rivière Saint-Germain et de ses affluents. C'est dans l'intérêt de tous! », a conclu le préfet de la MRC.

-30-

Information : Jean-Pierre Vallée
Préfet
MRC de Drummond
819 396-2305

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 101